

CONTRAT DE VILLE 2024-2030
D'EST ENSEMBLE

***« Feuille de route pour la cohésion
sociale des quartiers prioritaires de
Bobigny »***

*« Le Contrat de Ville, un levier de développement local pour
le mieux vivre et le vivre ensemble
sur Bobigny »*

Chapitre 1. Préambule.....

1. La Politique de la Ville à Est Ensemble.....
2. La Politique de la Ville à Bobigny.....

Chapitre 2. Constats et enjeux sur la ville de Bobigny.....

Chapitre 3. Des ambitions réaffirmées d'égalité républicaine et de justice sociale

1. Le bilan général du Contrat de Ville 2015-2023 sur Bobigny.....
2. La feuille de route pour améliorer la cohésion sociale sur les QPV de Bobigny

Chapitre 4. Les orientations thématiques.....

1. Education et jeunesse.....
2. Santé.....
3. Sécurité, tranquillité publique et prévention de la délinquance.....
4. Lien social et citoyenneté.....
5. Accès au Droit et aux droits.....
6. Emploi et développement économique.....
7. Habitat et renouvellement urbain.....
8. Aménagement, déplacement et environnement.....

Chapitre 5. Les orientations transversales.....

1. La lutte contre les discriminations.....
2. L'égalité femme-homme.....
3. La transition écologique.....

Chapitre 5. Les projets par quartier.....

Chapitre 6. La gouvernance.....

1. Instances de gouvernance.....
2. Participation citoyenne.....
3. L'engagement des partenaires.....

Chapitre 1. Préambule.....

1. La Politique de la ville à Est Ensemble

La « Politique de la ville » vise à réduire les inégalités entre les quartiers défavorisés et le reste du territoire et à améliorer les conditions de vie de leurs habitant-e-s.

Cette politique est pilotée par Est Ensemble, les Villes et l'Etat, en lien avec d'autres partenaires (Département, CAF, Education Nationale, etc.). Elle s'appuie d'une part sur des politiques de « droit commun » et d'autre part sur des « crédits spécifiques ».

Le « droit commun » désigne les dispositifs et financements mis en place dans tous les territoires, indépendamment de leur situation géographique et socioéconomique. Les « crédits spécifiques » (dont l'Appel à Projet du Contrat de Ville) désignent les dispositifs et financements spécifiquement mis en place dans les Quartier Prioritaires de la Ville (QPV).

Les quartiers concernés par cette politique publique sont ceux qui concentrent le plus de ménages pauvres. Le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 fixe leur nombre à 20 sur Est Ensemble.

Les 20 quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) d'Est Ensemble au 1^{er} janvier 2024

- Géographie de 2015
- Extension de la géographie de 2024
- Réduction de la géographie de 2024

Population

Pour rappel, l'INSEE estimait que la **géographie prioritaire de 2015 concernait environ 37 % de la population d'Est Ensemble**

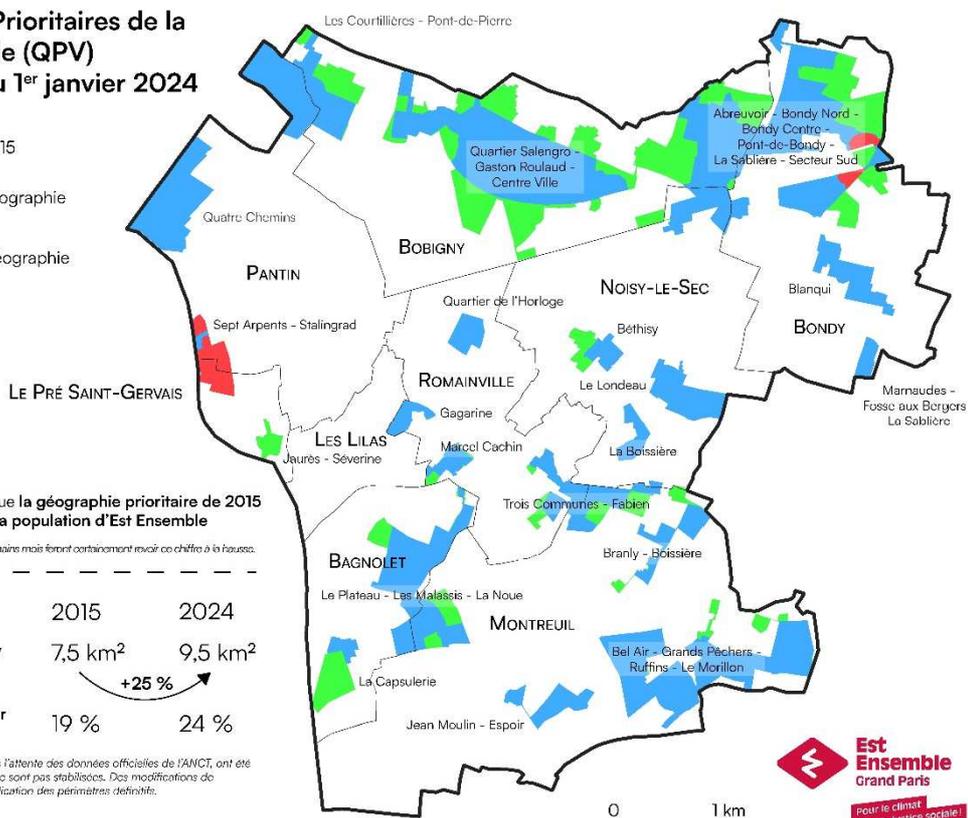
Les données de l'INSEE à paraître dans les prochains mois feront certainement revoir ce chiffre à la hausse.

Surface*	2015	2024
Surface occupée par les QPV	7,5 km ²	9,5 km ²
Part du territoire couverte par les QPV	19 %	24 %

+25 %

*Les données géographiques utilisées, dans l'attente des données officielles de l'ANCT, ont été extraites de SIG Ville le 16 janvier 2024 et ne sont pas stabilisées. Des modifications de délimitations restent possibles d'ici à la publication des périmètres définitifs.

SIG Ville - IGN - Est Ensemble/Observatoire du Territoire 01/2024



Le Contrat de Ville est l'instrument permettant la mise en œuvre de la Politique de la Ville à l'échelon intercommunal. Il s'agit d'un document signé par l'EPT, les Villes, l'Etat et les partenaires institutionnels qui fixe les enjeux, les objectifs et le cadre de l'action en faveur des quartiers pour les six prochaines années.

Il vise également à mobiliser et adapter le « droit commun » des partenaires. Il contient par ailleurs des pistes d'actions, dont les partenaires publics et associatifs sont invités à se saisir pour répondre aux difficultés rencontrées dans les quartiers.

Le nouveau Contrat de ville 2024-2030 a été signé le 31 mars 2024 par la Préfecture et Est Ensemble à l'issue d'ateliers de co-construction réalisés avec les professionnels des villes et des partenaires fin 2023. Il est décliné sur chaque ville pour les quartiers prioritaires.

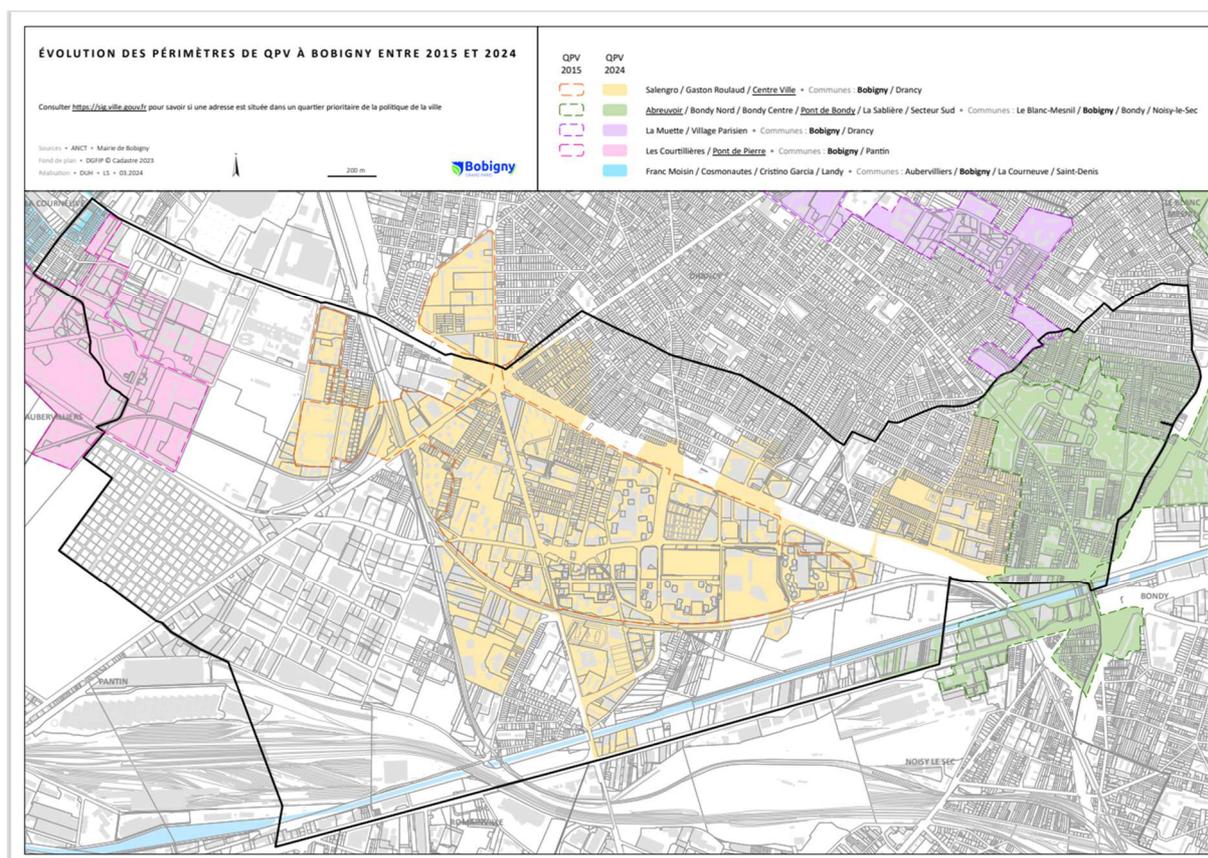
8 thématiques sont abordées dans le contrat, auxquelles s'ajoutent 3 thématiques transversales.

2. La Politique de la ville à Bobigny

Environ 70 % de la population bobignyenne habite en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville - « QPV » - depuis la mise à jour de leurs périmètres via le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 (chiffres attendus par l'Insee). Elle était de 63 % pour la période 2015-2023.

1/4 des habitants des quartiers prioritaires sur d'Est Ensemble habitent à Bobigny, ce qui en fait la Ville la plus concernée avec Montreuil sur les 9 villes.

Sur Bobigny, il existe 3 QPV dont le périmètre a été étendu : Pont-de-Pierre, le centre ville avec Etoile et Grémillon, l'Abreuvoir avec Edouard Vaillant et Auguste Delaune.



Chapitre 2. Constats et enjeux sur la ville de Bobigny.....

Cette analyse est notamment issue de « l'Analyse des besoins sociaux » – ABS – réalisée par le Conseil Communal d'Action Sociale de la Ville de Bobigny courant 2023.

Au sein du territoire attractif et dynamique d'Est Ensemble, certaines Villes et quartiers restent particulièrement touchés par la fragilité socio-économique : ils sont principalement

situés dans les communes de Bobigny, Bondy et Noisy-le-Sec. Les taux de pauvreté y sont particulièrement élevés (respectivement 35%, 32% et 28%) de même que les différentes précarités. Les catégories moyennes supérieures y sont relativement peu présentes au regard des catégories populaires. On ne trouve ainsi à Bobigny ou à Bondy qu'un cadre ou profession intermédiaire pour deux ouvrier·ère·s ou employé·e·s. Cette présence très majoritaire des catégories populaires se traduit par une relative uniformité sociale de la population avec des inégalités plus faibles que dans la zone de gentrification. La trajectoire d'évolution de ces espaces est globalement marquée par une stagnation ou par une paupérisation : le revenu médian diminue entre 2001 et 2015 dans les trois communes.

Cela n'exclut pas des formes de dynamisme, notamment en terme économique : à Bobigny, le nombre d'emplois a augmenté ainsi de 8% en 2018 et 2019 contre 3% en Île-de-France sur la même période. Cependant, la population ne bénéficie que très faiblement de ces tendances.

Bobigny est la préfecture de la Seine-Saint-Denis et la dixième ville la plus peuplée du département. Située dans l'EPT Est Ensemble, elle bénéficie d'une situation géographique avantageuse au cœur du département et proche de Paris. Bobigny est notamment desservie par la ligne 5 du métro qui la place à 18 minutes de Paris Gare du Nord et par le T1 qui la relie aux points stratégiques de la Seine-Saint-Denis. Par ailleurs, le pôle Pablo-Picasso constitue un hub en termes de bus desservant toutes les communes alentours. Ville dense, bien connectée aux axes de transport, jeune et en fort dynamisme démographique, Bobigny fait cependant face à d'importants défis sociaux.

L'histoire de la ville est marquée par un passé industriel et une croissance démographique massive durant l'après-guerre (doublement de la population en moins de 10 ans entre 1954 et 1962) notamment absorbée par la construction de grands ensemble HLM emblématiques (L'Abreuvoir, l'Étoile, le Pont de Pierre). La commune constitue un symbole du communisme municipal de la "ceinture rouge", au pouvoir presque sans interruption depuis 1920 et associé à la figure de Georges Valbon, maire de la ville pendant trente ans. Bobigny a dû faire face à la désindustrialisation générale du département de la Seine-Saint-Denis dans les années 1970 et 1980 et à des problématiques sociales importantes. Elle bénéficie d'un nouveau dynamisme démographique depuis le tournant du XXIème siècle.

Bobigny se situe par ailleurs au cœur de nombreux projets urbains : du développement de nouveaux ensembles de logements et de bureaux au Grand Paris Express. La ville devrait être desservie par la ligne 15.

En 2020, elle comptait 54 906 habitants et atteignait une densité populationnelle de 8 110 habitants/km² (INSEE, 2023).

La ville est cependant soumise à de grandes difficultés sociales. Située dans la "zone de fragilité socio-économique" du département de la Seine-Saint-Denis et faisant partie des communes très ségréguées.

Elle souffre d'un chômage important (13,7% en 2019). Le taux de chômage des 15-64 ans en 2020 s'élève à 19,5% contre 17,1 en SSD, 12,7% en France et 11,8% en IDF (INSEE, 2023), avec un taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans particulièrement élevé à Bobigny : 39,2% contre 26,43% en France et 24,1% en IDF (ORS, 2023).

Le taux de pauvreté (36% en 2020) est le plus élevé du territoire de l'Etablissement Public

Territoriale (EPT) Est Ensemble et il est nettement supérieurs à la moyenne régionale et départementales. Plus d'un tiers (36%) des individus vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (Nombre de ménages fiscaux en 2021 : 17.667 soit 37% de la population communale (2/3 non imposable) contre 49,2% sur le département et 64,1% en IDF (INSEE, 2023). Il y a une forte proportion de familles monoparentales par rapport à la région : 16,9% à Bobigny contre 11,3% en IDF (INSEE, 2023 ; INSEE, 2020).

La dynamique démographique, la jeunesse de la population - un quart de la population a moins de 25 ans (Cf. Insee 2022 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-93008>) - et l'importance de la population étrangère - un tiers de la population - constituent des chances mais aussi des défis pour la commune.

Bobigny a une sociologie équivalente aux villes de Plaine Commune.

Les problématiques sont aiguës en matière d'accès à l'emploi, d'accès aux droits et au numérique, de lien social, de logement, de santé, d'éducation, de tranquillité publique et de cadre de vie, renforcés depuis la réduction des services publics, la crise sanitaire et l'inflation.

Chapitre 3. Des ambitions réaffirmées d'égalité républicaine et de justice sociale

1- Le bilan général du Contrat de Ville 2015-2023 sur Bobigny :

Outre les actions sur les volets sur le renouvellement urbain, l'habitat, l'environnement, la mobilité et la gestion urbaine de proximité, il a permis de développer des actions sur plusieurs objectifs du volet cohésion sociale :

- L'accès à l'emploi et à la formation
- L'accompagnement social et l'accès aux droits sociaux, à la santé, à la langue, la médiation, les ateliers numériques
- L'animation socio-culturelle dans les quartiers
- La lutte contre les violences faites aux femmes
- L'accompagnement scolaire et les activités éducatives, culturelles et sportives pour des enfants et des jeunes
- Les ateliers de soutien aux parents, des sorties culturelles et des activités sportives pour des adultes
- L'aide à la création d'entreprises

2- La feuille de route pour améliorer la cohésion sociale sur les QPV de Bobigny :

La « feuille de route pour améliorer la cohésion sociale sur les QPV de Bobigny », concerne les politiques publiques relevant de la responsabilité de la Mairie et d'autres signataires.

Elle est intégrée comme convention opérationnelle pour Bobigny du Contrat de Ville « socle » intercommunal 2024-2030 d'Est Ensemble signée le 31 mars 2024 par la Préfecture et Est Ensemble.

Le Contrat de Ville « socle » intercommunal fixe les objectifs généraux avec les 9 villes et la feuille de route opérationnelle sur les politiques publiques relevant de l'EPT (ex : emploi, développement économique, habitat ...) et d'autres signataires.

Pour élaborer cette feuille de route de Bobigny intégrant les projets de quartier, nous nous sommes appuyés sur les travaux réalisés ou en cours sur Bobigny : à la fois le programme municipal et sur les différentes politiques publiques partenariales contribuant à la cohésion sociale menées avec et par les partenaires, dans une démarche transversale et de priorisation, comme cela avait déjà été fait sur les Contrats de Ville précédents.

Les orientations du nouveau Contrat de Ville et de la feuille de route sur Bobigny :

L'éducation et la jeunesse, la santé, la sécurité, tranquillité publique et prévention de la délinquance, le lien social, la citoyenneté, l'accès au droit et aux droits, l'emploi et le développement économique, l'habitat et renouvellement urbain, les aménagements, déplacement et environnement, la lutte contre les discriminations, l'égalité femme-homme, la transition écologique et la participation citoyenne.

Chapitre 4. Les orientations thématiques.....

1. Education et jeunesse.....

Enjeux :

- Un nombre important d'enfants, de jeunes et de familles vulnérables (faibles revenus, monoparentalité, logements trop petits, etc.)
- Une faible mixité sociale dans les écoles et les collèges
- D'importants retards scolaires et des décrochages précoces
- Une prévalence des filières professionnelles
- Un taux de rotation du personnel enseignant élevé et une ancienneté faible

Chiffres clés :

- 25% de la population de Bobigny a de 0 à 14 ans et 21 % de 15 à 29 ans. 37% de moins de 25 ans dans les QPV d'Est Ensemble (2020)
- 28% de familles monoparentales dans les QPV d'Est Ensemble contre 21% dans la Métropole du Grand Paris - MGP (2020)
- 39% de jeunes vulnérables contre 20% dans la MGP (2017)
- 47% des 18-24 ans non scolarisés n'ont pas le bac contre 33% dans la MGP (2017)

Les objectifs :

Cette orientation recouvre l'éducation des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans dont les objectifs ont été fixé dans le cadre du Projet Educatif De Territoire 2022-2024 – PEDT - signé par la Ville, l'Education Nationale, la Préfecture, la CAF et d'autres partenaires.

Le PEDT est en cours de mis à jour cette année 2024 pour la période 2025-2027.

Il intègre les objectifs des dispositifs éducatifs de droit commun ou spécifiques (REP et REP +, Cité Educative, Programme de réussite éducative, Acte, CTG, REAAP, CLAS ...) qui ont leurs propres dispositifs de pilotage et sont coordonnées par le PEDT.

La Convention Territoriale Globale 2022-2025 – CTG - entre la Ville et la CAF est une des conventions opérationnelles du Contrat de Ville. Elle sera mise à jour en 2025.

Elle permet la mise en oeuvre de certains objectifs et actions sur l'éducation et aussi sur le lien social et l'accès aux droits.

Les enfants et les jeunes sont placés au centre du PEDT, dans le respect des responsabilités et des compétences de chacun, dans la cohérence des temps éducatifs, avant, pendant, et après l'école. Il est au service du bien-être et de la réussite éducative de l'enfant et du jeune de 0 à 25 ans.

Les 5 axes thématiques du PEDT 2022-2024 :

1 - Soutenir les parents et développer une communauté éducative autour de l'enfant et du jeune

Objectif 1 : Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

Objectif 2 : Consolider la communauté éducative autour de chaque enfant et jeune

Objectif 3 : Lutter contre les incivilités, la délinquance juvénile, la récidive et les violences intrafamiliales

Objectif 4 : Favoriser l'éducation à la citoyenneté et lutter contre toutes les formes de discriminations

2 - Accueillir dans les meilleures conditions tous les enfants et les jeunes

Objectif 1 : Permettre l'éveil et le développement du jeune enfant de sa naissance jusqu'à ses trois ans

Objectif 2 : Inclure dans les activités les enfants et les jeunes porteurs de handicap ou de lourdes pathologies

3 - Favoriser et accompagner la réussite scolaire

Objectif 1 : Favoriser la réussite scolaire et l'enrichissement des apprentissages

Objectif 2 : Lutter contre le décrochage scolaire

Objectif 3 : Développer l'accompagnement à la scolarité dans le cadre de la Charte nationale d'accompagnement à la scolarité

Objectif 4 : Accompagner l'orientation des jeunes et leur découverte des métiers

4 - Créer toutes les conditions de bien-être pour accueillir les enfants de 0 à 25 ans

Objectif 1 : Renforcer la veille éducative et le suivi social, psychologique et global des enfants et des jeunes

Objectif 2 : Détecter systématiquement les troubles de l'enfant (dyslexie, vue, audition, maltraitance) et mettre en place un suivi

Objectif 3 : Développer les actions de prévention santé : hygiène buccodentaire, éducation affective et sexuelle, prévention des accidents domestiques ...

Objectif 4 : Sensibiliser à l'environnement, au développement durable et à la propreté

5 - Créer les conditions d'épanouissement et d'autonomie de l'enfant et du jeune

Objectif 1 : Favoriser l'accès à la culture et l'éveil artistique

Objectif 2 : Développer l'éducation au numérique, aux écrans, aux médias

Objectif 3 : Favoriser l'accès aux pratiques sportives et de bien-être

Objectif 4 : Développer l'accès aux vacances et aux animations de proximité pendant les mercredis, les week-ends et les vacances scolaires

Et les 4 axes transversaux :

1 - Transmettre les Valeurs Républicaines et le principe de Laïcité

2 - Inculquer, dès la petite enfance, la valeur d'égalité Filles-Garçons, lutter contre les stéréotypes de genres, et créer la culture de respect mutuel

3 - Favoriser l'accès à toutes les activités aux enfants et jeunes porteurs de handicap

4 - Lutter contre la fracture numérique tout en éduquant au bon usage des écrans et des médias (réseaux sociaux)

Pour le PEDT 2025-2027 les axes seront fixés en comité de pilotage en juin 2024 et ils devraient être sensiblement les mêmes. L'objectif sur l'éducation à l'environnement deviendra un axe transversal.

2. Santé.....

Enjeux :

- Des facteurs sociaux et démographiques à l'origine d'importants besoins en santé : enfants en bas âge, population jeune, précarité des familles, métiers difficiles, population vieillissante, handicapée ...
- Des facteurs environnementaux défavorables : exposition aux nuisances et pollutions, carence en espaces verts ...
- Une offre de soin insuffisante, surtout pour les spécialistes, les infirmiers et les masseurs-kinésithérapeutes, le public en situation de handicap et les personnes âgées,
- De nombreuses situations de non-recours et de renoncement aux soins
- Une prise en charge de la santé mentale insuffisante : CMP, CMPP ...

Chiffres clés :

- Chez les hommes, l'espérance de vie des balbyniens est de 77,8 ans contre 79,3 ans sur le département, 80,6 ans en IDF et 79 ans en France. Chez les femmes, l'espérance de vie des balbyniens est à 84,4 ans contre 85,1 ans sur le département, 86,1 en IDF et 85,4 en France
- Les taux de mortalité sont significativement supérieures à Bobigny par rapport au niveau régional (ORS, 2022) : Mortalité toutes causes (/100 000 habitants) : 792 à Bobigny et 643 en IDF. Mortalité prématurée (moins de 65 ans): 203 à Bobigny et 150 en IDF
- La part des bénéficiaires des prestations handicap est particulièrement élevée à Bobigny (versement effectué par la CPAM pour 100.000 hab) : Allocation adulte

handicapée (AAH): 33,09 à Bobigny, 24,17% en France et 18,22 en IDF. Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) : 24,39 à Bobigny, 23,99 en France et 22,85 en IDF.

- Concernant l'accès à la santé et aux droits à la santé, seulement 65% des habitants de Bobigny ont un médecin traitant
- 6,6 médecins généralistes sur Est Ensemble pour 10 000 habitants contre 8 dans la Métropole du Grand Paris - MGP (2020)
- 3,8 médecins spécialistes sur Est Ensemble pour 10 000 habitants contre 17,5 dans la MGP (2020)
- Le taux de bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (CSS) à Bobigny est élevé par rapport aux communes voisines, le département et la France : 22% contre 21% à Bondy et 18% à Drancy (INSEE, 2022), 10,8% en France et 18,4% en SSD (DREES, 2022).

Les objectifs :

Les acteurs de santé sur la ville de Bobigny sont engagés depuis de nombreuses années au service de la santé des bobyniens, ce qui s'est traduit par l'élaboration de plusieurs Contrats Locaux de Santé, positionnés comme le volet santé du Contrat de Ville sur Bobigny dès l'origine.

En 2023, les partenaires ont souhaité renouveler le Contrat Local de Santé afin de lui donner une plus grande lisibilité, cohérence et complémentarité aux actions menées sur la ville, de favoriser une dynamique partenariale pour une politique publique partagée, et d'enclencher une démarche participative avec les habitants-usagers-citoyens. « L'Atelier Santé Ville » est intégré au CLS et les actions financées prendront en compte d'évolution des circulaires.

Suite au travail sur le diagnostic santé et des groupes thématiques tout au long de l'année, 5 axes ont été validés en comité de pilotage du CLS le 30 avril 2024 :

1. Renforcement de l'offre de soins et de l'accès aux droits de santé :
 - Enjeu 1 : Développer et mieux coordonner l'offre de soins
 - Enjeu 2 : Faciliter l'accès aux soins pour tous
 - Enjeu 3 : Améliorer l'accès aux droits en santé
2. Prévention et promotion de la santé mentale :
 - Enjeu 4 : Mettre en place un Conseil local en Santé Mentale (CLSM) et promouvoir la santé mentale
 - Enjeu 5 : Travailler sur le lien entre la santé mentale et le logement
 - Enjeu 6 : Renforcer les réponses aux conduites à risques et addictives ayant un impact sur la santé mentale
3. Périnatalité et Santé des enfants et jeunes de 0 à 25 ans :
 - Enjeu 7 : Développer une offre de périnatalité adaptée aux besoins de la population
 - Enjeu 8 : Améliorer le dépistage, la prise en charge et l'accompagnement des enfants en situation de handicap ou fragilité psychologique
 - Enjeu 9 : Coordonner et organiser des actions d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle des enfants et des jeunes
4. Santé des femmes, santé sexuelle et lutte contre les discriminations :
 - Enjeu 10 : Développer les connaissances sur et les outils de lutte contre les discriminations en santé

- Enjeu 11 : Soutenir et renforcer les actions de lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales
 - Enjeu 12 : Développer la prévention en santé sexuelle sur le territoire
5. Promotion du bien vieillir et prévention des maladies chroniques :
- Enjeu 13 : Améliorer l'offre de service de maintien à domicile pour préparer le défi d'une population vieillissante
 - Enjeu 14 : Améliorer l'hygiène de vie et la lutte contre la sédentarité à tous les âges
 - Enjeu 15 : Favoriser le dépistage et la prise en charge globale des maladies chroniques par et pour l'usager

3. Sécurité, tranquillité publique et prévention de la délinquance

Enjeux :

- Une préoccupation majeure des habitant·e·s, en particulier des femmes et des jeunes
- Des tensions liées au stationnement anarchique et à la circulation routière dans certaines zones
- Des problèmes d'incivilité et de tranquillité publique dans certains quartiers : dégradations, occupations de halls, nuisances ...
- Des pratiques à risque chez certains mineurs qui requièrent une attention particulière : rixes, entrée dans les trafics, consommation de stupéfiants, prostitution, etc.
- Un développement important des mésusages du numérique (cyberharcèlement, escroquerie, etc.)
- Pour une partie de la population, des relations dégradées avec la Police

Les objectifs :

La « Stratégie Locale de Sécurité et de prévention de la délinquance 2023 – 2026 » a été élaborée en 2022 et validée en janvier 2023 avec les partenaires dont la Préfecture, le Parquet et la Ville et constitue le volet prévention/sécurité de la feuille de route du Contrat de Ville. Le Conseil Local de Sécurité et de prévention de la délinquance et de la Radicalisation - CLSPDR - et ses groupes de travail sont chargés de la mise en œuvre.

Les axes de cette Stratégie et du plan local d'actions 2023-2026 :

1. La prévention des jeunes en amont exposés à la délinquance :

Objectif 1 : Prévenir les facteurs de risque du passage à l'acte chez les jeunes

Objectif 2 : Repérer et accompagner les jeunes cumulant des signes de fragilité

Objectif 3 : Mobiliser la cellule familiale et soutenir la parentalité

Objectif 4 : Cibler les nouvelles formes de délinquance

Objectif 5 : Lutter contre la récidive et favoriser l'insertion

2. La lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes :

Objectif 1 : Créer un Observatoire local des violences faites aux femmes

Objectif 2 : Améliorer l'outillage des professionnels du territoire

Objectif 3 : Structurer le réseau local pour améliorer la prise en charge des victimes

Objectif 4 : Sensibiliser et prévenir les violences faites aux femmes

Objectif 5 : Lutter contre la prostitution des mineurs

3. L'amélioration de la tranquillité publique :

Objectif 1 : Réaliser les conditions d'une effectivité et redynamiser le partenariat

Objectif 2 : Pacifier les espaces publics

Objectif 3 : Stationnement et sécurité routière

Objectif 4 : Améliorer les relations Police - Population

4. Lien social et citoyenneté

Enjeux :

- Une vitalité associative certaine mais très variable selon les quartiers de Bobigny
- Un partenariat entre institutions publiques, les structures de proximité, les bailleurs et les associations à renforcer sur les quartiers
- Une importante population primo-arrivante qui nécessite une prise en charge adaptée (formation linguistique, assistance juridique et administrative notamment ...)
- Une offre culturelle assez riche mais qui ne bénéficie pas à tous·tes
- Un accès au sport (licencié) plus faible en QPV, en particulier pour les femmes

Chiffres clés :

- 4 900 associations dans les QPV d'Est Ensemble, soit 310 par habitants contre 446 dans le reste de l'EPT (2018-2024)
- 10% de la population des QPV d'Est Ensemble dispose d'une licence sportive contre 17% en dehors (2016)

Les objectifs :

1. Développer l'accompagnement social, la solidarité et la médiation
2. Renforcer le lien social, la citoyenneté, la vie associative et l'occupation de l'espace public
3. Favoriser l'accès à la culture, au sport, la transition écologique

5. Accès au Droit et aux droits.....

Enjeux :

- Les habitants les plus précaires, en particulier les personnes immigrées, sont fortement limités dans leur accès aux droits sociaux, en raison d'un certain nombre de freins (langue, complexité, numérique, éloignement des institutions etc...)
- La dématérialisation grandissante des procédures des services publics crée un enjeu supplémentaire pour l'accès aux droits des populations fragilisées, dans un contexte d'illectronisme important.

- D'importants besoins en information juridique (droit de la famille, droit des étrangers, droit de la consommation...) et un réseau d'acteurs à mieux structurer et coordonner

Chiffres clés :

- En France, 20% des foyers éligibles au RSA sont en situation de non-recours pérenne (2018)
- En France, 23 % de l'ensemble des éligibles à la CSS ne seraient couverts ni par une complémentaire collective ni par la CSS (2021)
- En France, 28% des plus de 18 ans seraient « éloignés du numérique » (2018)
- 33 % de la population balbynienne est étrangère (Insee 2019), 27% de la population des QPV d'Est Ensemble (2020) contre 17% dans la Métropole du Grand Paris.

Les objectifs :

1. Développer l'accès aux droits sociaux et mieux coordonner l'offre
2. Lutter contre l'illectronisme et développer la médiation numérique
3. Garantir l'accès au Droit pour toutes et tous
4. Développer l'accès au Service Public pour tous
5. Développer l'apprentissage de la langue française, notamment pour les primo-arrivants

La Convention Territoriale Globale 2022-2025 – CTG - entre la Ville et la CAF est une des conventions opérationnelles du Contrat de Ville. Elle sera mise à jour en 2025. Elle permet la mise en oeuvre de certains objectifs et actions sur le lien social et l'accès aux droits, et aussi sur l'éducation.

6. **Emploi et développement économique**.....

Enjeux :

- Un niveau important de chômage sur Bobigny (19,5% en 2020), auquel s'ajoute une part importante d'actifs qui ne recherchent plus d'emploi compte tenu de la faiblesse des offres et des conditions proposées
- Des niveaux de qualifications peu élevés ainsi que d'importants freins périphériques à l'emploi (mobilité, maîtrise de la langue, garde d'enfants, discriminations, etc.)
- Une sur-représentation de l'emploi précaire et une importante précarité des auto-entrepreneurs (liée à l'ubérisation notamment)

Chiffres clés :

- Dans les QPV d'Est Ensemble, 81% des 15-64 ans sont en emploi contre 87% dans la Métropole du Grand Paris - MGP (2020)
- Dans les QPV d'Est Ensemble, 13,5% des personnes actives sont au chômage (au sens du recensement) contre 9,6% dans la MGP (2020)
- Dans les QPV d'Est Ensemble, 14% des salariés sont en emploi précaire contre 11% dans la MGP (2020)
- 25% de la population est diplômée du supérieur contre 49% dans la MGP (2020)

Les objectifs au niveau intercommunal dont Bobigny :

1. Adapter les modes d'intervention et les dispositifs emploi aux spécificités des publics en QPV, pour faciliter l'accès à un emploi durable
 2. Accompagner les projets d'implantation d'activités économiques dans les quartiers, au service du lien social, du renforcement des services et de l'emploi de proximité et de l'attractivité résidentielle
 3. Faire de l'entrepreneuriat, une opportunité d'emploi durable pour tous·te·s
 4. Mieux coordonner les actions sur Bobigny entre la Ville, Est Ensemble, les autres pouvoirs publics, le Service Public de l'Emploi et les entreprises
7. **Habitat et renouvellement urbain**
8. **Aménagement, déplacement et environnement**

Ces orientations thématiques sont présentées dans les documents de politiques publiques contractuelles concernant Bobigny et Est Ensemble : Contrat de Ville « socle » intercommunal 2024 – 2030, conventions de renouvellement urbain de certains QPV, Charte territoriale de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, Programme Local de l'Habitat, Popac, Plan de déplacement, Plan climat ...

Suite aux phases d'études et de concertation, les projets sur le renouvellement urbain seront lancés en 2024 sur le quartier de l'Abreuvoir, et en Centre-ville sur les quartiers Paul Eluard, Chemin Vert et Salvador Allende.

La rénovation urbaine du quartier de l'Etoile s'achève. Celles des quartiers Karl Marx et Grémillon ont eu lieu il y a déjà plusieurs années.

Sur la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, la Charte territoriale validée en 2023 par Est Ensemble, les Villes dont Bobigny, la Préfecture et les bailleurs prévoit une mise à jour à plan d'actions par QPV et de la convention locale. Il est proposé de prioriser la mise à jour des plans d'actions sur les QPV de Bobigny sur 2024 et 2025.

Dans le cadre du suivi des plans d'action GUSP, un suivi régulier de l'utilisation de la TFPB par les bailleurs concernés continuera d'être réalisé conjointement par la Ville, Est Ensemble et la Préfecture.

Chapitre 5. Les orientations transversales.....

1. Lutte contre les discriminations

De nombreux habitant·e·s des QPV sont victimes de discriminations illégales, en premier lieu, en raison de leur origine réelle ou supposée, puis d'un « effet quartier » et 93 spécifique découlant de stéréotypes, ce qui renforce l'inégalité dans l'accès à certains services publics et privés en région parisienne comme ailleurs.

Dans l'immense majorité des cas, ces discriminations subies ne débouchent pas sur une action de la part des victimes ou des témoins. Au-delà de la prévention et de la lutte contre les discriminations, il existe un fort enjeu d'accès et de connaissance du Droit.

En raison de son caractère transversal, cette thématique nécessite d'être intégrée à l'ensemble des politiques publiques menées dans les quartiers prioritaires (en matière d'emploi, d'éducation, de santé, de cadre de vie, etc.) et orientations du Contrat de Ville.

2. Egalité femme-homme.....

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental inscrit dans la Constitution qui peine encore à devenir une réalité, *a fortiori* dans un contexte marqué par la précarité, l'isolement, les freins à la mobilité sociale et géographiques et les préjugés persistants. Les femmes en situation de précarité sont, en effet, les premières personnes touchées par les difficultés rencontrées dans les QPV.

En raison de son caractère transversal, la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes est intégrée sur Bobigny à l'ensemble des politiques publiques menées sur la Ville et dans les quartiers prioritaires en matière d'emploi, d'éducation, de santé, d'urbanisme et de cadre de vie, de sports, de culture, de petite enfance etc.

La création d'un Observatoire local contre les violences faites aux femmes en lien étroit avec le Conseil Local de Sécurité et de prévention de la délinquance et de la Radicalisation témoigne d'engagement fort des partenaires contre toutes les formes de violences faites aux femmes, qu'elles soient physiques, psychologiques, économiques, administratives, etc.

3. La transition écologique.....

A l'échelle métropolitaine, les quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis font partie des territoires les plus vulnérables face aux risques induits par le changement climatique. Les quartiers prioritaires d'Est Ensemble dont ceux de Bobigny souffrent, pour certains, d'une carence en espaces verts, de logements peu performants, de phénomènes d'îlots de chaleur urbains. Leurs habitant·e·s cumulent, dans le même temps, plusieurs facteurs de fragilité (précarité, faible mobilité, difficultés d'accès aux services publics, isolement ...).

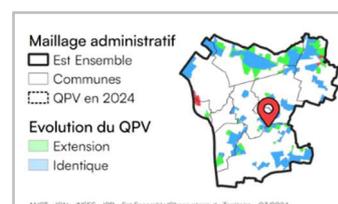
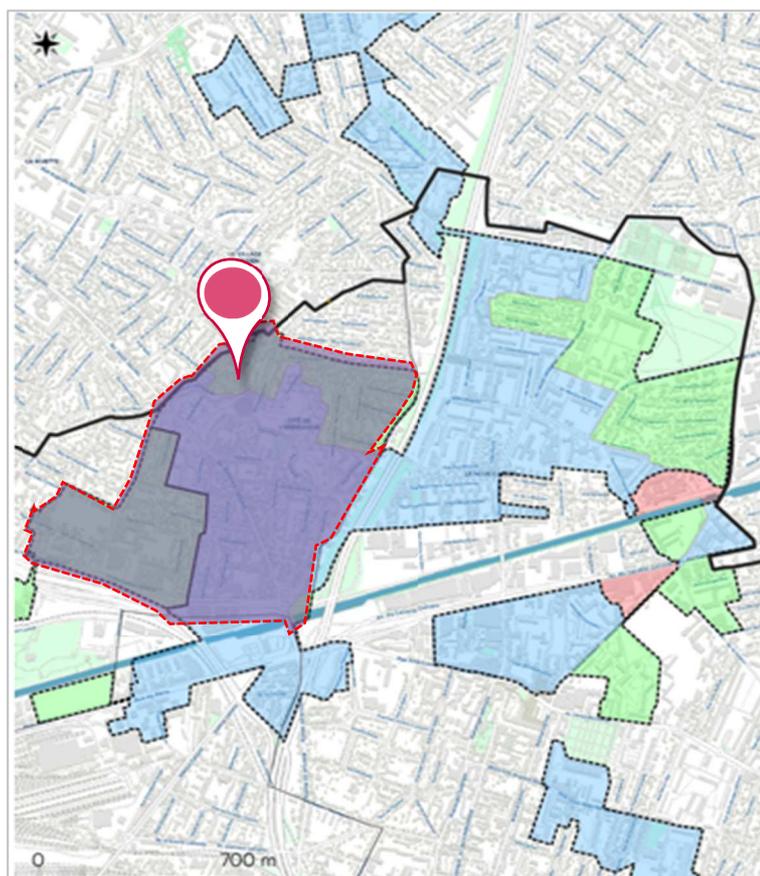
Les habitant·e·s ne sont toutefois pas les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre et subissent parfois une forme de relégation vis-à-vis des dynamiques de transition écologique. L'enjeu est donc à la fois d'adapter les quartiers au changement climatique et de mieux reconnaître et inclure les habitant·e·s aux actions sur la « transition écologique ».

Cet objectif transversal est intégré aussi sur Bobigny à l'ensemble des politiques publiques menées sur la Ville et dans les quartiers prioritaires en matière de cadre de vie, d'éducation, de santé, d'urbanisme, de lien social, de culture, etc.

Chapitre 5. Les projets par quartier

Pour l'Abreuvoir et Edouard Vaillant, Etoile et Grémillon, Pont de Pierre, Chemin Vert et Allende, Paul Eluard, Karl Marx, les autres quartiers du Centre Ville.

Projet de quartier de l'Abreuvoir et Edouard Vaillant



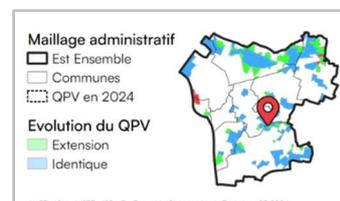
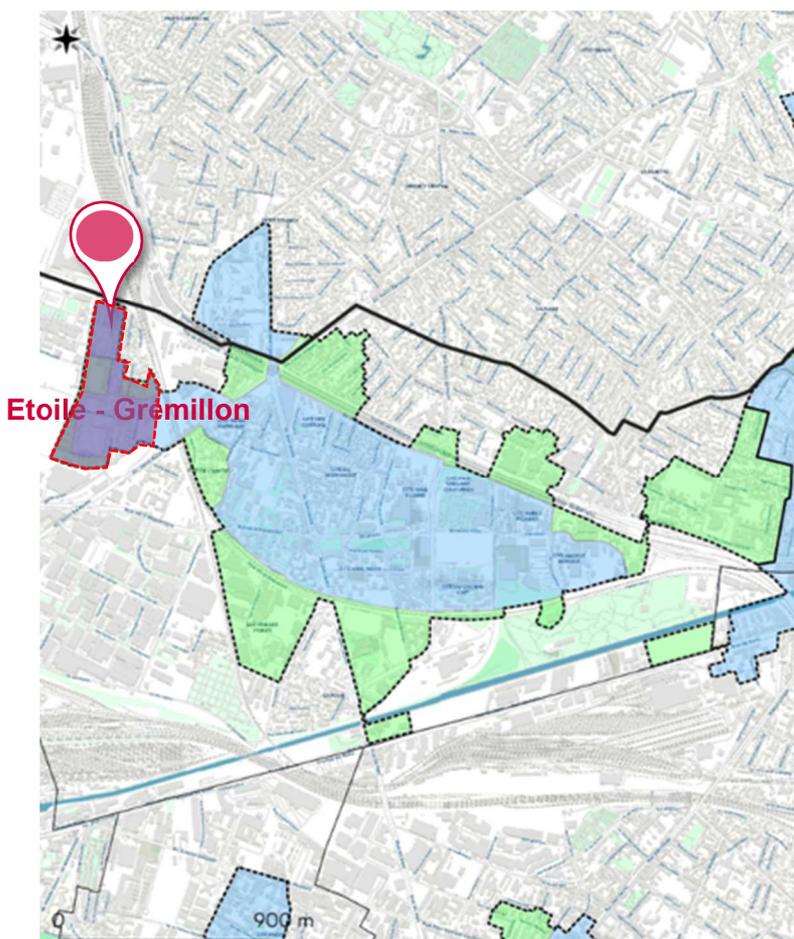
Indicateur	Secteur	QPV Est Ensemble	EPT Est Ensemble	Métropole du Grand Paris
Nombre d'habitants	10 000	156 600	420 600	7 086 600
Part des moins de 25 ans	39%	37%	34%	31%
Part des familles monoparentales	22%	28%	25%	21%
Part des ménages d'une personne	23%	33%	37%	43%
Niveau de vie moyen	16 812€/an	17 883€/an	20 415€/an	28 334€/an
Part des ménages à bas revenus	34%	29%	23%	16%
Part des plus de 65 ans	14%	12%	12%	15%
Part des 15-24 ans non scolarisés	34%	34%	33%	27%
Taux de chômage des 15-64 ans	12,9%	13,5%	12,4%	9,6%

Part des personnes sans aucun diplôme	47%	35%	28%	18%
---------------------------------------	------------	-----	-----	-----

Les objectifs 2024-2026 pour le quartier :

- Décliner les objectifs et politiques thématiques présentés plus haut, notamment sur l'éducation et la jeunesse, la santé, la sécurité, tranquillité publique et prévention de la délinquance, le lien social, la citoyenneté, l'accès au droit et aux droits, l'emploi et le développement économique, l'habitat et renouvellement urbain, les aménagements, déplacement et environnement, la lutte contre les discriminations, l'égalité femme-homme, la transition écologique et la participation citoyenne.
- Lancer le renouvellement urbain du quartier de l'Abreuvoir et la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité pendant la durée des travaux sur plusieurs années.
- Renforcer la coordination des acteurs

Projet de quartier d'Etoile et Grémillon



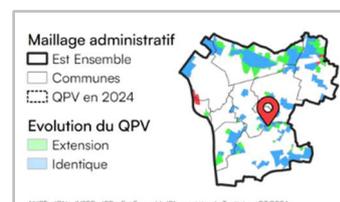
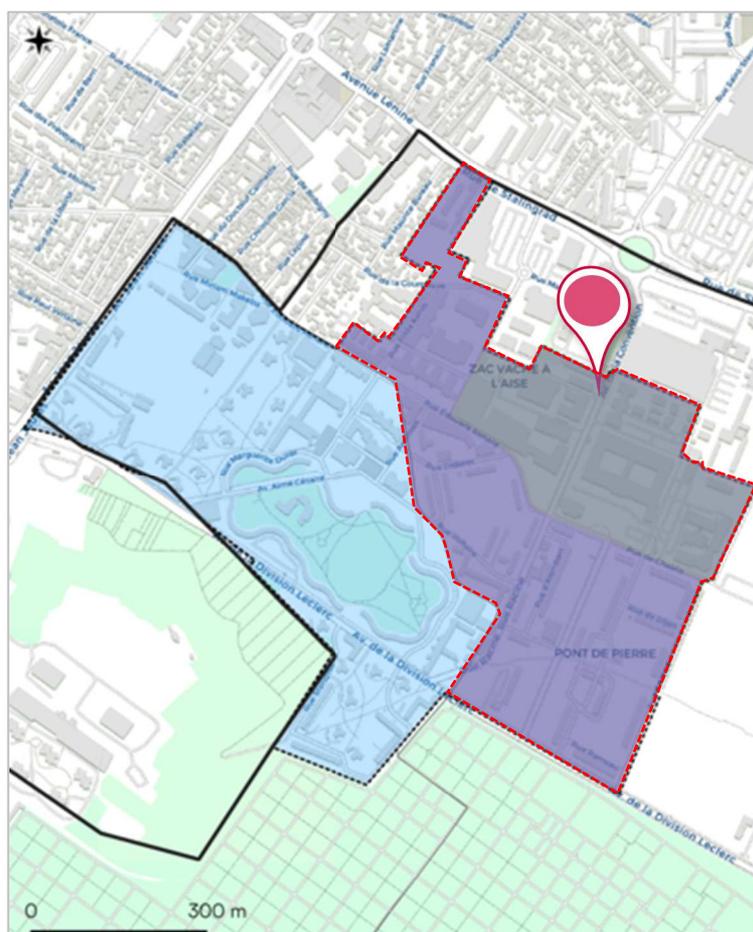
Indicateur	Secteur	QPV Est Ensemble	EPT Est Ensemble	Métropole du Grand Paris
Nombre d'habitants	2 700	156 600	420 600	7 086 600
Part des moins de 25 ans	39%	37%	34%	31%
Part des familles monoparentales	32%	28%	25%	21%
Part des ménages d'une personne	29%	33%	37%	43%
Niveau de vie moyen	15 951€/an	17 883€/an	20 415€/an	28 334€/an
Part des ménages à bas revenus	35%	29%	23%	16%
Part des plus de 65 ans	11%	12%	12%	15%
Part des 15-24 ans non scolarisés	27%	34%	33%	27%
Taux de chômage des 15-64 ans	15,8%	13,5%	12,4%	9,6%

Part des personnes sans aucun diplôme	42%	35%	28%	18%
---------------------------------------	------------	-----	-----	-----

Les objectifs 2024-2026 pour le quartier :

- Décliner les objectifs et politiques thématiques présentés plus haut, notamment sur l'éducation et la jeunesse, la santé, la sécurité, tranquillité publique et prévention de la délinquance, le lien social, la citoyenneté, l'accès au droit et aux droits, l'emploi et le développement économique, l'habitat et renouvellement urbain, les aménagements, déplacement et environnement, la lutte contre les discriminations, l'égalité femme-homme, la transition écologique et la participation citoyenne.
- Développer les actions de la Maison de Quartier de l'Etoile
- Renforcer la coordination des acteurs sur l'Etoile

Projet de quartier du Pont de Pierre



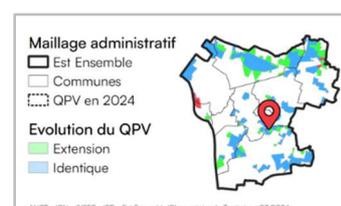
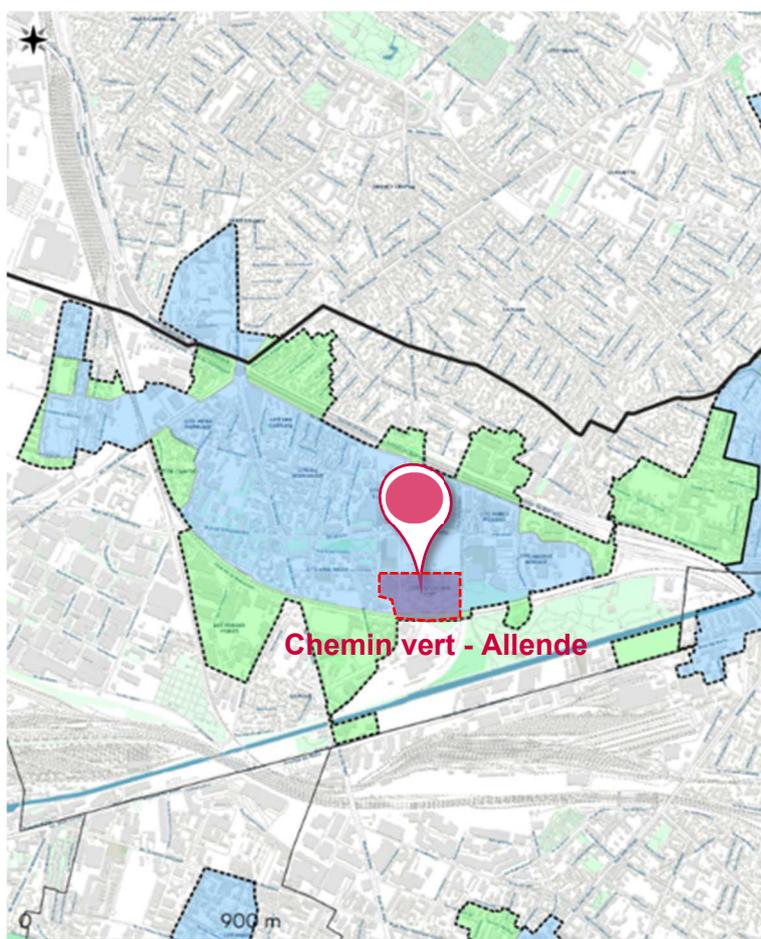
Indicateur	Secteur	QPV Est Ensemble	EPT Est Ensemble	Métropole du Grand Paris
Nombre d'habitants	5 100	156 600	420 600	7 086 600
Part des moins de 25 ans	41%	37%	34%	31%
Part des familles monoparentales	22%	28%	25%	21%
Part des ménages d'une personne	40%	33%	37%	43%
Niveau de vie moyen	17 165€/an	17 883€/an	20 415€/an	28 334€/an
Part des ménages à bas revenus	28%	29%	23%	16%
Part des plus de 65 ans	6%	12%	12%	15%
Part des 15-24 ans non scolarisés	27%	34%	33%	27%

Taux de chômage des 15-64 ans	12,9%	13,5%	12,4%	9,6%
Part des personnes sans aucun diplôme	39%	35%	28%	18%

Les objectifs 2024-2026 pour le quartier :

- Décliner les objectifs et politiques thématiques présentés plus haut, notamment sur l'éducation et la jeunesse, la santé, la sécurité, tranquillité publique et prévention de la délinquance, le lien social, la citoyenneté, l'accès au droit et aux droits, l'emploi et le développement économique, l'habitat et renouvellement urbain, les aménagements, déplacement et environnement, la lutte contre les discriminations, l'égalité femme-homme, la transition écologique et la participation citoyenne.
- Lancer le renouvellement urbain du quartier
- Développer les actions du Centre social municipal « Le Village »
- Renforcer le tissu associatif
- Renforcer la coordination des acteurs sur Pont de Pierre

Projet de quartier de Chemin vert - Allende



Indicateur	Secteur	QPV Est Ensemble	EPT Est Ensemble	Métropole du Grand Paris
Nombre d'habitants	2 000	156 600	420 600	7 086 600
Part des moins de 25 ans	35%	37%	34%	31%
Part des familles monoparentales	48%	28%	25%	21%
Part des ménages d'une personne	40%	33%	37%	43%
Niveau de vie moyen	16 353€/an	17 883€/an	20 415€/an	28 334€/an
Part des ménages à bas revenus	33%	29%	23%	16%
Part des plus de 65 ans	16%	12%	12%	15%

Part des 15-24 ans non scolarisés	37%	34%	33%	27%
Taux de chômage des 15-64 ans	16,5%	13,5%	12,4%	9,6%
Part des personnes sans aucun diplôme	39%	35%	28%	18%

Les objectifs 2024-2026 pour le quartier :

- Décliner les objectifs et politiques thématiques présentés plus haut, notamment sur l'éducation et la jeunesse, la santé, la sécurité, tranquillité publique et prévention de la délinquance, le lien social, la citoyenneté, l'accès au droit et aux droits, l'emploi et le développement économique, l'habitat et renouvellement urbain, les aménagements, déplacement et environnement, la lutte contre les discriminations, l'égalité femme-homme, la transition écologique et la participation citoyenne.
- Renforcer le tissu associatif sur Chemin Vert
- Renforcer la coordination des acteurs sur le quartier

Les chiffres sont à venir courant 2024 par Est Ensemble pour les autres quartiers : Paul Eluard, Karl Marx, et les autres quartiers du Centre-Ville.

Chapitre 6. La gouvernance.....

1. Instances de gouvernance.....

La Politique de la ville est co-pilotée par Est Ensemble, les Villes et la Préfecture, en étroite collaboration avec les autres signataires.

Les partenaires sont associées tant au niveau intercommunal qu'au niveau communal sur Bobigny dans le cadre d'une « coopération renforcée » visant à mieux mobiliser le droit commun. Cela passe par la tenue de comités réguliers, l'évaluation des politiques menées et un meilleur partage d'informations entre institutions. Un protocole d'échange de données est, à ce titre, inséré au Contrat de ville « socle » intercommunal.

Les instances de gouvernance intercommunales sont présentées dans le Contrat « socle ».

Les instances de gouvernances pour Bobigny :

- Le Comité de pilotage communal annuel du Contrat de Ville pour Bobigny et le Bureau Municipal, pour le pilotage stratégique, ainsi que les comités de pilotage thématiques avec les signataires : PEDT, CLSPDR, CLS, PRU, GUSP, CTG, PRE ...
- Les comités techniques et groupes de travail par thématique ou par quartier, intégrant aussi des associations citoyennes et davantage d'habitants volontaires dans le cadre du développement de la participation citoyenne sur Bobigny.
- Une équipe projet animée par le chef de projet Politique de la Ville.

2. Participation citoyenne.....

Les signataires s'accordent sur la nécessité de garantir le principe de co-construction de la Politique de la Ville sur Bobigny, et plus généralement de revaloriser l'engagement citoyen.

La Ville souhaite le renouvellement du Conseil Citoyen de Bobigny pour lui donner une nouvelle dynamique et pourra inclure d'autres instances de démocratie locales existantes selon l'éventuelle évolution législatives pendant la durée du Contrat. Quelle que soit la forme retenue, les prérogatives des conseils (autonomie, indépendance, présence aux instances) seront toutefois maintenues.

La Ville s'appuie aussi sur d'autres outils de participation : des visites d'élus et de techniciens sur les quartiers, le comité de riverains du cœur de ville, des réunions sur des projets d'aménagement notamment dans le cadre des PRU, des « diagnostics en marchant » sur la GUSP, le budget participatif, des actions et réunions sur la propreté, le Conseil des Aîné.e.s, le Conseil Municipal des Enfants, la plateforme participative *jeparticipe.bobigny.fr* (elle propose de nombreuses fonctionnalités : consultations, concertations, enquêtes publiques, etc...), le site internet et les réseaux sociaux ...

Ces démarches permettent de développer la participation citoyenne sur de nombreuses politiques publiques et de renforcer la qualité de certaines actions.

3. L'engagement des partenaires.....

Les partenaires mobilisés pour atteindre les objectifs identifiés dans le Contrat de ville « socle » intercommunal et sur la feuille de route communale pour Bobigny :

- La Ville de Bobigny
- Est Ensemble
- La Préfecture
- Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis
- La CAF 93
- L'Education nationale
- Les bailleurs sociaux
- L'Agence Régionale de Santé (ARS)
- France Travail
- La Caisse des Dépôts
- Les chambres consulaires
- Les associations volontaires de la Ville
- Les habitants volontaires
- Les entreprises volontaires